



Procès-verbal de la réunion du conseil municipal Du Vendredi 2 Juillet 2021

Le vendredi 2 Juillet 2021, Le Conseil Municipal de Fouilloy, convoqué le 25/06/2021, pour traiter l'ordre du jour ci-dessous, s'est réuni dans la salle des fêtes, sous la présidence de Mr BAILLET Ludovic 1er Adjoint au Maire.

Etaient présents : Mesdames CAPON Martine, NOIRET Isabelle, SAUVAL Christèle, DEVAUX Katia, DEFRUIT Claudie.
Messieurs, BAILLET Ludovic, PICARD Sylvestre, BOCQUET Philippe, RONDOT Serge, SAGEZ Yves, SMERDA Stéphane, GRIMAL Dominique.

Etaient absents excusés : Mesdames, DESCOUTURES Sonia donne pouvoir à SAGEZ Yves, CAPLAIN Jessica donne pouvoir à CAPON Martine, LECOCQ Catherine donne pouvoir à DEVAUX Katia, LEGRAND Isabelle donne pouvoir à M. SMERDA Stéphane,
Messieurs, DUCROCQ Yves donne pouvoir à BAILLET Ludovic, DETRE François-Xavier donne pouvoir à SMERDA Stéphane, RICARD Rémi donne pouvoir à NOIRET Isabelle.

Mr Ludovic BAILLET ouvre la séance à 19h

Ordre du jour abordé :

1 - Approbation du PV du dernier conseil municipal du 07/05/2021 :	2
2 - Nomination d'un secrétaire de séance :	2
3 - Délibération contrat accroissement temporaire d'activité Agent d'animation à temps non complet :	2
4 - Délibération contrat accroissement temporaire d'activité Agent Technique Polyvalent à temps non complet	2
5- Délibération rémunérations journalières animateur ALSH été :	2
6 - Délibération contrat accroissement temporaire d'activité Agent d'animation à temps complet :	3
7 - Délibération contrat accroissement temporaire d'activité Agent d'animation à temps complet :	3
8 - Délibération Adhésion à la FDE de la ville de SALOUEL :	3
9- Délibération Subventions aux associations :	4
10 - Délibération modification de la parcelle AE N° 192 terrains « Les Marronniers »	4
11- Délibération prix de vente du mètre carré, parcelle AE N°198 Lot N°2	5
12- Délibération pose de 11 points lumineux aux passages piétons des diverses rues :	5
13 - Questions diverses	5/6

**1 - Approbation du PV du dernier conseil municipal du 07/05/2021 :**

Demande de Mme Isabelle LEGRAND de reformuler la phrase qui précise qu'elle sera présente lors de la réunion de la commission de contrôle de la liste électorale.

Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0
Adopté à l'unanimité

2 - Nomination d'un secrétaire de séance :

Proposition de Mr Sylvestre PICARD comme secrétaire de séance

Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0
Adopté à l'unanimité

3 – Délibération contrat accroissement temporaire d'activité Agent d'animation à temps non complet :

M.BAILLET donne la parole à M. PICARD qui explique qu'un contrat d'accroissement temporaire d'activité CDD 3L.1 pour un Agent d'animation à temps non complet, a dû être renouvelé du 01/06/2021 au 21/04/2022 et qu'il est nécessaire de reprendre une délibération en bonne et due forme (erreur d'interprétation sur la délibération du 07/05/2021), pour validation auprès du Service Comptable d'Albert.

Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0
Adopté à l'unanimité

4 - Délibération contrat accroissement temporaire d'activité Agent Technique Polyvalent à temps non complet :

M.BAILLET donne la parole à M. PICARD qui explique qu'un contrat d'accroissement temporaire d'activité CDD 3L.1 pour un Agent Technique polyvalent à temps non complet, a dû être renouvelé du 01/06/2021 au 31/05/2022 et qu'il est nécessaire de reprendre une délibération en bonne et due forme, (erreur d'interprétation sur la délibération du 07/05/2021), pour validation auprès du Service Comptable d'Albert.

Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0
Adopté à l'unanimité

5- Délibération rémunérations journalières animateur ALSH été :

M.BAILLET donne la parole à M. PICARD qui demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le barème des rémunérations journalières des animateurs non permanent du Centre de Loisirs de Juillet 2021 comme suit :



Arrondissement d'Amiens

Canton de Corbie

MAIRIE DE FOUILLOY

	Forfait Brut/Jour
BAFA	43,50 €

Indemnités supplémentaires.

	Forfait Brut/Jour
Indemnité Péricentre matin/soir	7 €

Pour : 19
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Adopté à l'unanimité

6 – Délibération contrat accroissement temporaire d'activité Agent d'animation à temps complet :

M. BAILLET donne la parole à M. PICARD qui informe le Conseil Municipal que suite aux besoins d'accroissement temporaire d'activité de l'Alsh pour cet été, il est nécessaire de recruter un agent d'animation non permanent en contrat CCD article L3L.1, du 07/07 au 30/07/2021, rémunéré sur une base de tarifs journaliers, prédéfinis et votés en Conseil Municipal.

Pour : 19
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Adopté à l'unanimité

7 - Délibération contrat accroissement temporaire d'activité Agent d'animation à temps complet :

M. BAILLET donne la parole à M. PICARD qui informe le Conseil Municipal que suite aux besoins d'accroissement temporaire d'activité de l'Alsh pour cet été, il est nécessaire de recruter un agent d'animation non permanent en contrat CCD article L3L.1, du 07/07 au 30/07/2021, rémunéré sur une base de tarifs journaliers, prédéfinis et votés en conseil Municipal.

Pour : 19
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Adopté à l'unanimité

8 - Délibération Adhésion à la FDE de la ville de SALOUEL :

M.BAILLET précise que la ville de Salouël a demandé son adhésion à la Fédération Départemental d'Energie de la Somme. Par délibération du 28 Mai 2021, le Comité de la Fédération a approuvé l'adhésion de la ville de Salouël à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme qui sera rattachée au secteur Amiens-métropole. M.BAILLET demande au Conseil municipal de bien vouloir accepter cette adhésion :

Arrondissement d'Amiens

Canton de Corbie

MAIRIE DE FOUILLOY

Pour : 19
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Adopté à l'unanimité

9- Délibération Subventions aux associations :

M. BAILLET donne la parole à Me NOIRET Isabelle.
 Suite à la réunion de la Commission Fêtes et Cérémonies :

	Année 2020	Demande	Proposé
La Persévérante	300	300	300
Le Marais	100	100	100
Le Tennis	600	700	600
La Chasse	500	500	500
Le Molkky	300	300	300

Pour les Jardins ouvriers nous sommes en attente de la réorganisation du Bureau.

Pour : 17
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Mr GRIMAL et Mr BAILLET ne prennent pas part au vote faisant partie du bureau de l'une des associations citées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Me NOIRET précise que l'Association QI QUONG n'assurera plus de cours à partir de Septembre 2021. -
 Le TAI CHI effectuera 2 séances par semaine. Une convention sera établie en Septembre pour la location de la Salle.

10 – Délibération modification de la parcelle AE N° 192 terrains « Les Marronniers » :

M. BAILLET informe le Conseil Municipal qu'une modification a été apportée à la parcelle AE N° 192, d'une surface de 517m². Celle-ci a été divisée en deux lots :

- AE N°198 pour une surface de 441m² Lot N° 2 parcelle à vendre en terrain à bâtir
- AE N°199 pour une surface de 76m² Lot N° 1.

(la division au droit de la borne retrouvée va permettre de créer un passage qui restera la propriété de la commune).

M. BAILLET demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter cette nouvelle division parcellaire.

Pour : 19
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Adopté à l'unanimité

Mme DEFROID précise que l'achat de ces parcelles a été fait pour l'euro symbolique et qu'à cette date une délibération avait été prise par la commune pour refaire les trottoirs du lotissement des marronniers.

Mr Baillet précise qu'il est prévu de refaire ces trottoirs dans les années à venir ainsi que le stationnement

**11- Délibération prix de vente du mètre carré, parcelle AE N°198 Lot N°2 :**

M. BAILLET demande au Conseil Municipal de définir le prix de vente de la parcelle AE N°198 Lot N°2 pour une surface de 441m², au prix de 100€ le m².

M.BAILLET demande au Conseil Municipal de bien vouloir adopter ce tarif de vente. (cf voir plan portes documents)

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions 0

Adopté à l'unanimité

Me DEFRUIT demande s'il y a déjà des permis d'aménagé de déposer pour le nouveau lotissement le marché Mr BAILLET précise que VALCITY présentera son projet lors du prochain conseil municipal

12- Délibération pose de 11 points lumineux aux passages piétons des diverses rues :

M.BAILLET présente au Conseil Municipal le projet d'éclairage public étudié par la FDE 80 relatif à la pose de 11 points lumineux aux passages piétons dans diverses rues. Ce projet aura un coût total de 30.119€ TTC, dont 11.146€ pris en charge par la FDE et le resta à charge de la commune s'élèvera à 18.973€.

M.BAILLET demande au Conseil Municipal de bien vouloir adopter ce projet.

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

Mr BAILLET précise que l'ensemble des passages piétons sur les rues principales de la commune vont être repeint dans les 2 semaines à venir ainsi qu'un marquage au sol des zones 30 km/h avec une résine à 200°C garantie 4 ans.

Me DEFRUIT : rappelle la demande de création de 2 passages piétons, au début et à la fin de la Rue Paul Domisse. M.BAILLET répond qu'il va se renseigner et voir sur place pour trouver le meilleur emplacement.

13 – Questions diverses

- Mr GRIMAL demande si le numéro d'urgence du téléphone de garde fonctionne toujours car il a appelé un dimanche du mois de mai et est tombé sur le répondeur.
- Mr BAILLET lui répond que l'astreinte de week-end fonctionne toujours et que le téléphone devait être soit déchargé soit non fonctionnel.
- Mr PICARD précise que le téléphone de garde va être remplacé dans les mois à venir afin de pouvoir recevoir et émettre des SMS de manière plus simple.
- Me LEGRAND via Mr SMERDA remercie la commune pour l'invitation concernant le pot de départ des instituteurs
- - Me DEFRUIT : demande si la réfection de l'éclairage public Rue Aristide Briand est prévu dans cette tranche de travaux ? M.BAILLET pense que oui, il va vérifier et nous en informer.



Arrondissement d'Amiens

Canton de Corbie

MAIRIE DE FOUILLOY

- Information de la modernisation de l'éclairage public dans le quartier « le marché » :

Mr Baillet informe le Conseil Municipal que le projet de travaux et un plan de financement estimatif concernant la modernisation des luminaires dans le lotissement « le Marché » vient d'être signé. Le Département participera à hauteur de 40%, une partie sera pris en charge par la FDE et le reste sera à la charge de la commune. La convention définitive sera prochainement signée et délibérée.

Echange sur la création d'une nouvelle association de football :

- Mr Baillet précise que Mr ROHAUT Geoffrey a créé avec Mme NOEL née CARON Marion une association de football sur la commune nommée « Sporting Club de Fouilloy ».
- Cette équipe très motivée a suivi les recommandations de la commune avant de lancer leur association. Ensuite, ils ont eux même réalisé les travaux de réfection de la tribune, de la rambarde le long du terrain ainsi que le fauchage des branches dépassant à proximité des buts.
- A ce titre, une convention sera proposée à la signature lors du prochain conseil municipal concernant l'activité du club de football et l'utilisation des locaux à partir de début septembre

Séance levée à 20h16....

M. Ludovic BAILLET,
1^{er} Adjoint au Maire

